

Contact

Maurice HUBERT

Responsable d'antennes
Pyrénées Atlantiques – Landes
06 13 09 82 32
mhubert@uniscite.fr

Pierrick DEREDIN

Coordinateur Equipes et Projets
06 27 56 49 52
pderedin@uniscite.fr

RE'PAIRS SANTÉ

par Uniscité

Un programme de service civique dédié à
l'éducation à la santé et à la prévention des
risques des jeunes... *par les pairs*



Le programme Re'Pairs Santé est une mission de Service Civique de promotion de la santé et de prévention, par des jeunes pour des jeunes.

Concrètement, qu'est-ce que c'est ?

6 jeunes volontaires, engagés durant 8 mois à partir du 23 octobre 2023, ont décidé de **promouvoir la santé et le bien-être de leurs pairs et prévenir les conduites à risques** notamment en milieux festifs.

Ces volontaires en Service Civique préparent et animent des ateliers d'éducation à la santé et de prévention des risques, et se placent comme relais d'information et de sensibilisation auprès de leurs pairs, en complément des professionnels et des dispositifs existants.

Tous les volontaires sont formés en amont aux thématiques abordées par des structures expertes de la prévention santé :

- PSSM Premiers Secours Santé Mentale (**CPAM**),
- Harcèlement (**AdoEnia**),
- Addictions, Sommeil, stress, nutrition, vie affective et sexuelle (**CPAM**),
- Mécanisme et sensibilisation addictions (**Association Addiction France - AAF**) et autres.

Cadre et partenariat :

Ce projet s'inscrit dans le cadre de partenariats avec :

« **Contrat Local Santé du Pays Basque** »

« **ADOENIA** »

« **Conseil Local Santé Mentale** »

« **CPAM Bayonne-Pays Basque** »

« **Association Addictions France** »

L'association

Unis-Cité offre aux jeunes de 16 à 25 ans, de toutes origines sociales et culturelles, et de tous niveaux d'études, la possibilité de s'engager à temps plein et en équipe, durant 6 à 9 mois, sur des missions d'intérêt général en France tout en acquérant des compétences transversales utiles pour leur propres insertion sociale et professionnelle.

Agréments :

Type d'agrément	Attribué par	En date du
Jeunesse et Education populaire	DJEPVA	10/04/2002
Education nationale	Ministère de l'Education Nationale	17/07/2017
Volontariat associatif	Agence du Service Civique	12/09/2017
Service civique	Agence du service civique	21/06/2023

Pourquoi le programme Re'Pairs Santé ?

Bien que les jeunes se déclarent souvent bien informés et en bonne santé, **les conduites à risques augmentent.**

La sensibilisation et la prévention ont donc un rôle prépondérant à jouer pour renforcer les connaissances, interroger les représentations et inviter les jeunes à l'adoption de comportements favorables à leur santé.

Les objectifs du programme

- **Contribuer à renforcer ou développer les compétences psychosociales** des jeunes,
- **Donner aux jeunes les informations nécessaires en matière de santé** sur leur territoire,
- **Permettre aux jeunes d'acquérir les bons réflexes en matière de santé**, d'être acteurs de leur santé et celle des autres,
- Amener les jeunes à échanger entre eux sur les thèmes liés à la santé: **libérer la parole.**
- Contribuer à **réduire les risques liés aux comportements excessifs** notamment en milieux festifs

RE'PAIRS SANTÉ, une approche positive et des interventions de pairs à pairs

Dans le cadre du programme, les volontaires interviennent **en complémentarité** de programmes préexistants sur les deux grands axes en matière de santé juvénile : **l'éducation à la santé et au bien-être et la prévention des risques en milieux festifs**, en journée et/ou en soirée **auprès de divers publics** (enfants, jeunes, jeunes adultes, étudiants) **dans différents lieux** (établissements scolaires, universités, structures de jeunesse...). Quel que soit le format les interventions sont **gratuites**.

Qui sont nos volontaires et que font-ils ?

Les volontaires sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans effectuant un Service Civique en équipe au sein de l'association Unis Cité.

Ces jeunes ont décidé de consacrer 8 mois de leur vie pour l'intérêt général via la promotion de la santé et le bien-être de leurs pairs et prévenir les conduites à risques notamment en milieux festifs.

Leurs motivations ? **Etre utile** à la société, **donner de leur temps** aux autres de façon solidaire, **gagner en compétences** et confiance, vivre **une belle expérience** et apprendre des autres.

Modalité d'intervention

Prix => toutes nos interventions sont gratuites

Construction => toutes les interventions seront proposées et/ou réfléchies avec la structure d'accueil avant validation des interventions

Thématique => sommeil, tabac, alcool, drogues, hygiène, vie sexuelle & affective, estime de soi, addiction aux écrans ... **Le fil conducteur de l'année sera la prévention du harcèlement & les conduites à adopter le cas échéant.**

Format => ciné-débats, jeux, groupes d'échanges et de discussion, vidéos, ateliers autour d'un support... Ces outils seront définis et présentés en amont. La durée des interventions pourra varier entre 1h et 2h.

Nombre d'écoles mobilisables => aujourd'hui, nous n'avons pas de limite du nombre d'écoles mobilisables



Temporalité => elles s'inscrivent idéalement dans le temps : un parcours de plusieurs séances pour un même groupe permet d'avoir une approche plus complète et d'approfondir une problématique ou un questionnement.

Nombre de volontaires => les volontaires en Service Civique interviennent toujours en binôme ou trinôme au sein des groupes. De plus, nous souhaitons un représentant de l'établissement présents durant l'intervention afin de pouvoir faire un lien concret avec la vie de l'établissement mais aussi de pouvoir continuer le travail sur cette thématique sur le temps scolaire ou périscolaire. Dans toutes les situations, l'établissements pourra librement et ouvertement contacter le coordinateur (qui ne pourra être présent sur toutes les interventions).

Engagement des 2 parties

Les volontaires (programme) s'engagent à :	L'établissement s'engage à :
Rencontrer les professeurs/encadrants qui accueillent les interventions et convenir des thématiques choisies, de l'installation de leur matériel (si nécessaire)	Renseigner les coordonnées de la personne référente au sein de l'établissement/la structure, en cas de situation inquiétante
Etre à l'écoute des attentes de l'équipe pédagogique.	Recevoir les jeunes volontaires dans les salles et aux horaires prévus.
Se présenter à l'accueil 15 minutes avant le début de leurs interventions afin de s'annoncer auprès du chef d'établissement/de la structure	Assurer la transmission des informations aux autres enseignants/encadrants s'ils n'étaient pas présents à la réunion de préparation.
Prévenir l'établissement/la structure de tout retard.	Favoriser des espaces de débats de pairs à pairs pour les volontaires et les groupes rencontrés, tout en conservant la responsabilité des élèves/jeunes pendant l'intervention des volontaires Re'pairs Santé.
Avoir une tenue et un comportement irréprochables face aux élèves/jeunes rencontrés et aux personnels de l'établissement/la structure	Signaler au coordinateur d'Unis Cité référent (contact ci-dessous) tout problème avec les volontaires
Respecter les consignes de sécurité et les règles de vie de l'établissement/la structure.	Ce qu'un membre de l'établissement (professeur, assistant d'éducation, infirmière, CPE...) accompagne les volontaires pendant leur intervention

Le rôle d'un volontaire en Service Civique sur des interventions « Santé Mentale »

	
Il anime des échanges avec un groupe de pairs	Ce n'est pas un expert, un professionnel en Santé Mentale
Il aborde principalement des thématiques de prévention / de sensibilisation	Ce n'est pas un cavalier seul, il travaille toujours en de volontaires en Service Civique, suivi par un référent encadrant Unis-Cité
Il informe sur les dispositifs locaux de prévention et de soins	Ce n'est pas un spécialiste des contenus (mais il est formé et il doit bien se les approprier)
Il intervient en complémentarité des adultes professionnels	
S'il repère une situation qui le questionne ou l'alerte, il la partage immédiatement avec les référents professionnels	

Les étapes du partenariat avec chaque établissement

1. Prise de contact et rencontre
2. Cadrage des interventions : choix des thématiques abordées, du format des animations, fixation du calendrier d'interventions
3. Interventions des volontaires auprès des jeunes
4. Bilan avec la structure

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME



Renforcer les compétences psychosociales des jeunes.



Permettre aux jeunes d'être acteurs de leur santé et de celle des autres



Donner aux jeunes les informations nécessaires en matière de santé



Amener les jeunes à échanger entre eux sur les thèmes liés à la santé et aux addictions



Contribuer à réduire les risques liés aux comportements excessifs



Axe 1 Education à la santé



En établissements ou en structures



one shot



Parcours
(4 à 6 séances)

Axe 2 Prévention des risques



En milieux
festif

(2 x / semaine)



En établissements

(1 x / semaine)